

Dossier du BHI No. S1/3071

LETTRE CIRCULAIRE 57/1999
30 novembre 1999

NOUVEAU MEMBRE DE L'OHI
ROYAUME DU MAROC

Monsieur,

Le Comité de direction a le plaisir d'annoncer que le gouvernement de la Principauté de Monaco, dépositaire de la Convention relative à l'OHI, a informé le Bureau hydrographique international que le gouvernement du Royaume du Maroc avait déposé son instrument d'adhésion à la Convention relative à l'Organisation hydrographique internationale, le 13 octobre 1999.

Le gouvernement de la Principauté de Monaco prend les dispositions nécessaires pour porter à la connaissance des gouvernements parties à la Convention relative à l'OHI que, conformément à l'Article XX, la Convention a pris effet pour le Maroc le 13 octobre 1999. Le Maroc est ainsi devenu membre de l'Organisation à compter de cette date.

L'adhésion du Royaume du Maroc porte à 68 le nombre des Etats membres de l'OHI¹. Le Comité de direction est heureux d'accueillir ce pays au sein de l'OHI et de la communauté hydrographique internationale.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Comité de direction,

Contre-amiral Giuseppe ANGRISANO
Président

P.J. (1)

¹ Vous trouverez ci-joint en annexe, à titre d'information, un graphique qui illustre l'évolution de la composition de l'OHI, au cours des 50 dernières années.

IHO Member States from 1949 to 1999
Etats Membres de l'OHI de 1949 à 1999
Estados Miembros de la OHI de 1949 a 1999

